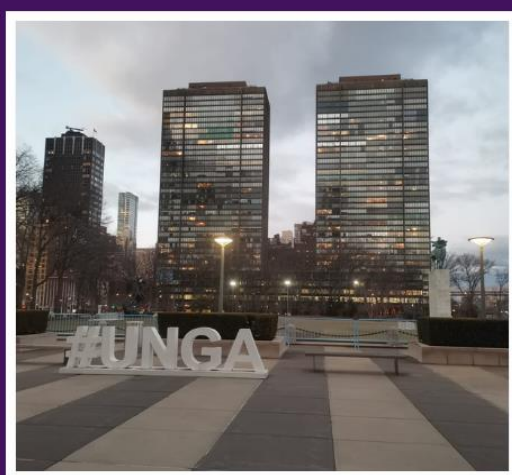


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Edito de la présidente
Présentation de la CLEF

LA CLEF EN 2023

Actions de la CLEF en 2023
Visibilité de la CLEF en 2023
Participation de la CLEF aux actions du LEF en 2023
Mandats de représentation de la CLEF

FONCTIONNEMENT DE LA CLEF

Les instances dirigeantes
Calendrier des réunions statutaires
Les ressources de la CLEF
Liste des associations adhérentes en 2023

CONCLUSION

Perspectives 2024

INTRODUCTION

EDITO

Vous trouverez dans les pages qui suivent le bilan d'activité de la CLEF pour l'année 2023. Ce fut une année intense et riche pour notre coordination. Elle est aussi venue parfois bousculer nos convictions. Les droits des femmes ne sont pas un long fleuve tranquille : partout, en Europe et dans le monde, les changements politiques viennent bousculer ce que la société considère généralement comme des acquis que ce soit notre droit à la contraception, à l'IVG, qu'il s'agisse de la protection de notre corps, de notre droit à travailler et à être rémunérée dignement : les femmes sont sans cesse au cœur des politiques de ceux qui mettent en œuvre les principes réactionnaires et patriarcaux.

L'année 2023 apparaît comme une année d'attente et de transition pour les droits des femmes. Elle a été marquée par un changement de ministre en juillet 2023, à un moment où allait s'achever une importante concertation sur la prostitution et sur de nouvelles perspectives qu'aurait pu connaître la loi de 2016.

Le plaidoyer en faveur de l'inscription de l'IVG dans la Constitution française porté par des parlementaires et quelques associations s'est poursuivi sans aboutir à une position nette du Président de la République, laissant planer de grandes inquiétudes sur une éventuelle campagne d'opinion des anti-choix et sur l'issue d'un référendum.

Les négociations autour de la directive européenne pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles en Europe, ont montré les limites des avancées que nous espérions.

Pour l'IVG, pour le soutien à la loi de 2016, pour une directive européenne digne de ce nom, nous avons expliqué, discuté, manifesté, négocié et plaidé notre cause auprès de celles et ceux qui n'entendent pas toujours la voix des femmes. Ce fut à Paris, à Genève, à New York, à Bruxelles, devant la CEDAW, à la CSW, dans les Ministères, devant le Sénat ou l'Assemblée nationale, au Parlement européen et bien sûr, au Lobby Européen des Femmes. Nous comptons quelques belles réussites : le lancement de notre taskforce, le vote du Parlement en faveur du rapport Noïchl prônant un modèle abolitionniste et de nombreuses prises de paroles lors de nos événements, sur les réseaux sociaux et à l'occasion de tribunes. Nous nous sommes engagées à chaque fois que la cause des femmes appelait notre action.

Tout au long de cette année, la CLEF s'est efforcée de représenter ses associations membres : qu'elles soient ici chaleureusement remerciées de la confiance qu'elles nous ont accordée. J'espère que vous trouverez dans les pages qui suivent, un bilan à la hauteur de vos attentes. J'adresse aussi mes sincères remerciements à nos financeurs et soutiens : le Service des droits des femmes du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, la Fondation des Femmes, Engie et la Mairie de Paris.

Un dernier mot à notre équipe de bénévoles et à nos services civiques, emmenées par Mathilde Lathuilière, notre directrice, qui ont agi en coulisse pour qu'une grande partie de ce rapport soit possible.

Céline THIEBAULT-MARTINEZ
Présidente de la CLEF

PRÉSENTATION DE LA CLEF

La CLEF (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) est une organisation non gouvernementale qui défend les droits des femmes et l'égalité des sexes au niveau national, européen et international.

Niveau national : La CLEF coordonne 82 associations françaises dédiées aux droits des femmes, à l'égalité des sexes ou à l'inclusion sociale - ce qui la place à la tête du réseau militant national, qu'elle représente dans son travail de plaidoyer auprès des institutions politiques françaises. En effet, la CLEF est l'intermédiaire privilégié entre l'État et la société civile et, à ce titre, elle est très impliquée dans les politiques et les décisions relatives aux droits des femmes et à l'égalité des sexes.

Niveau européen : Les membres fondatrices de la CLEF sont également les membres fondatrices du Lobby Européen des Femmes (LEF). Le Lobby Européen des Femmes a été créé en 1990 pour faire pression sur les institutions européennes afin d'encourager les politiques de promotion et de protection des droits des femmes.

Le Lobby est basé à Bruxelles, et est composé de 31 coordinations nationales comme la CLEF : une dans chaque Etat membre et 3 dans les pays éligibles à l'adhésion européenne (Turquie, Macédoine du Nord, Islande). Comme chaque coordination nationale, deux membres du Bureau de la CLEF siègent au Conseil d'administration du Lobby Européen des Femmes et d'autres siègent aux différents groupes de travail du LEF. Par l'intermédiaire de ces membres, la CLEF participe activement au travail de plaidoyer du Lobby.

Niveau international : La CLEF dispose d'un agrément auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. A ce titre, elle participe chaque année à la Commission sur la condition des femmes de l'ONU (Commission on the Status of Women - CSW), en soumettant des recommandations pour guider les négociations menées dans ce cadre. En 2021, la recommandation de la CLEF était d'assurer l'égalité des sexes dans chaque organe de décision en mettant en œuvre une législation restrictive.

Elle contribue également aux travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW) et du Groupe d'Experts du Conseil de l'Europe sur la Convention d'Istanbul (GREVIO) en soumettant un rapport alternatif, c'est-à-dire en apportant une autre perspective au rapport officiel soumis par l'État français sur ses actions en faveur de l'égalité des sexes.

La CLEF siège également au Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Les missions de la CLEF :

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines juridique, politique, éducatif et culturel.
- Promouvoir l'autonomisation et l'indépendance économique et financière des femmes et promouvoir l'entrepreneuriat féminin.
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles contre les filles et les femmes, y compris la prostitution et toute autre forme d'exploitation de leur corps.

- Favoriser l'accès des filles à l'éducation et promouvoir la sensibilisation à l'égalité des sexes à l'école dès le plus jeune âge.
- Promouvoir les droits sexuels et reproductifs des femmes.

Les valeurs de la CLEF :

- Egalité
- Universalité des droits des femmes
- Diversité et inclusion
- Laïcité
- Solidarité
- Antiracisme
- Paix

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

LA CLEF EN 2023

ACTIONS DE LA CLEF EN 2023

Les droits sexuels et reproductifs des femmes

❖ Une pleine mobilisation de la CLEF pour inscrire l'IVG dans la Constitution

En juin 2022, la décision de la Cour suprême américaine remettant en cause l'arrêt Roe vs Wade qui permettait la pratique de l'avortement aux Etats-Unis, a sonné comme un coup de tonnerre en France et en Europe : soudainement, la crainte d'une remise en cause sérieuse et durable du droit fondamental à disposer de notre corps se concrétisait dans l'une des plus grandes démocraties du monde.

Aux côtés d'autres associations comme la Fondation des Femmes, le Planning familial, la FNSF, la CLEF s'est immédiatement mobilisée pour que le droit à l'IVG soit inscrit dans la constitution française et la Charte européenne des droits fondamentaux. Grâce à la persévérance de nos associations et aux soutiens de parlementaires féministes comme Mélanie Vogel et Laurence Rossignol, au Sénat, Mathilde Panot et Aurore Bergé à l'Assemblée nationale, nous avons obtenu le vote historique du Congrès le 4 mars 2024.

Pourtant, au cours de l'année 2023, notre mobilisation a bien failli s'éteindre. Après avoir obtenu le vote non conforme au Sénat, nous avons craint la poursuite du processus de la proposition de loi constitutionnelle qui, si elle avait été adoptée conforme à l'Assemblée nationale, aurait inévitablement conduit au référendum. Même si nous étions prêtes à l'assumer, pour nos associations, cette étape aurait pu être l'occasion d'un déferlement d'arguments anti-IVG portés par des lobbies aux moyens conséquents. Pour rappel en 2023, les pro-vie avaient organisé le collage de tous les vélibs de Paris en une nuit.

Finalement, la décision du Président de la République de transformer la proposition de loi en projet de loi constitutionnelle a ouvert la possibilité d'une modification constitutionnelle devant le Congrès.

Notre mobilisation et notre persévérance de 2023 ont offert une magnifique victoire aux mouvements féministes en 2024.

15 janvier 2023 : signature de la tribune [« IVG : quarante-huit ans après la loi Veil, le Sénat a rendez-vous avec l'Histoire »](#), à l'initiative du Planning Familial pour appeler le Sénat à voter en faveur de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.

28 septembre 2023 : appel à manifestation “Partout manifestons le 28 septembre pour défendre le droit à l'avortement” pour la journée internationale du droit à l'avortement aux côtés du Collectif avortement en Europe, les femmes décident.

18 octobre 2023 - Ciné-débat sur l'IVG, autour du film “En bonne compagnie” de Sylvia Munt au Cinéma espace Saint Michel avec La CLEF et le Réseau féministe “Ruptures”.



Dans ce film, la réalisatrice met en lumière l'action essentielle d'un **groupe de femmes d'Errenteria, au Pays basque espagnol, qui, de 1976 à 1985, aidèrent plus d'un millier de leurs sœurs à avorter en sécurité et dans la dignité.** Le scénario sort de l'ombre une histoire passée inaperçue en dehors du Pays basque : « Le procès contre les 11 de Basauri ». En 1976, un an après la mort de Franco, 11 femmes basques de la classe ouvrière furent emprisonnées, accusées de pratiquer des avortements clandestins, et jugées au cours d'un procès interminable (il a duré jusqu'en 1982). Leur combat précurseur participa à la dépénalisation de l'avortement adoptée en Espagne le 5 juillet 1985, soit 10 ans après la promulgation de la loi Veil en France.

❖ Education à la vie sexuelle et affective

Décembre 2023 : Contribution de la CLEF et Osez le féminisme ! à la grande enquête sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

“L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : un outil de prévention pour protéger les plus jeunes des violences de la pornographie et la prostitution”

Comment l'éducation à la sexualité peut-elle sensibiliser les jeunes aux dangers de la pornographie et de la prostitution ?

1. Les principes fondamentaux de l'éducation à la sexualité
2. Focus sur la prostitution des mineur·es : un recrutement facilité
3. Focus sur la pornographie : une fausse éducation à la sexualité aux conséquences dangereuses

Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

❖ **Directive européenne contre les violences faites aux femmes et aux filles et les violences domestiques (VAWG)**

La version finale de la directive sur la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique, bien qu'elle représente une avancée significative, présente encore plusieurs lacunes préoccupantes. Le rôle de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) a été crucial dans les efforts de plaidoyer pour renforcer ce texte législatif. Pendant deux ans, la CLEF a mené un travail soutenu à travers des lettres ouvertes, des courriers ciblés aux eurodéputé·es, des

échanges réguliers avec les rapporteuses du Parlement européen et l'unité égalité de genre de la Commission européenne, ainsi qu'avec la représentation permanente de la France au Conseil de l'UE. La CLEF a également organisé des rendez-vous avec plusieurs ministres des droits des femmes et coordonné des actions communes avec des alliées européennes telles que le Réseau Européen des Femmes Migrantes, le Lobby Européen des Femmes, CAP International et le Swedish Women's Lobby.

Victoires : La directive comporte des avancées significatives pour les droits des femmes en Europe.

- Alignement avec la Convention d'Istanbul : La directive s'aligne sur les normes de la Convention d'Istanbul en garantissant des mécanismes de plainte efficaces en ligne, la poursuite des procédures pénales même si la victime retire sa plainte, et la disponibilité de refuges non mixtes pour les victimes de violence, indépendamment de leur statut de résidence.
- Mesures spécifiques de protection : La directive inclut des mesures spécifiques pour protéger les femmes enceintes, les personnes dépendant de l'agresseur, et celles récemment séparées. Un soutien spécialisé est prévu avant, pendant et après les violences, s'étendant également aux personnes dépendant des victimes.
- Collecte de données : Une collecte de données désagrégées par sexe, groupe d'âge et relation entre la victime et l'agresseur est requise. Les États membres doivent également collecter des données sur le nombre annuel d'infractions signalées et de condamnations.
- Circonstances aggravantes : La directive reconnaît des circonstances aggravantes telles que les crimes motivés par l'"honneur", les actes inhumains ou dégradants, et les offenses contre les représentantes publiques, les journalistes ou les défenseuses des droits humains.

Faiblesses et lacunes : Bien que la directive marque des progrès importants, elle présente encore des lacunes majeures qui doivent être comblées pour assurer une protection efficace des femmes et des filles contre la violence.

- Prostitution et proxénétisme : La directive ne traite pas directement du proxénétisme et de la prostitution, bien que l'Eurocrime "exploitation sexuelle" fasse partie de sa base juridique.
- Violences en ligne : Les articles relatifs aux violences en ligne ont été affaiblis, créant une hiérarchie parmi les formes de violence et introduisant des distinctions arbitraires entre les espaces en ligne "privés" et "publics".
- Signalement et sanctions : Il manque des mesures spécifiques pour garantir que les victimes puissent déposer des plaintes efficacement et des sanctions pour les fonctionnaires de police qui discriminent les victimes ou adoptent des comportements sexistes.
- Protections au travail : Absence de mesures pour prévenir la discrimination des victimes par les employeurs immédiatement après les violences et manque de soutien spécialisé pour les travailleuses domestiques.
- Soutien aux femmes migrantes : Insuffisance des mesures spécifiques pour assurer un accès égal aux services de soutien et aux actions juridiques pour les femmes migrantes.
- Protection des enfants : Des propositions clés pour protéger les enfants dans les cas de garde impliquant des violences ont été abandonnées.
- Allocations de ressources : La directive n'inclut pas l'amendement exigeant des États membres qu'ils allouent des ressources suffisantes, prévisibles et durables pour la mise en œuvre des actions prévues.
- Organisations de droits des femmes : Les mesures concernant la consultation des organisations spécialisées dans les droits des femmes restent vagues. Ces organisations, souvent sous-financées, nécessitent un soutien accru pour continuer leur travail essentiel.

Le plaidoyer de la CLEF et de ses partenaires européens reste crucial pour renforcer ces mesures et garantir que la directive soit mise en œuvre de manière efficace et avec les ressources nécessaires.

7 juillet 2023 : Tribune [“La France doit se mobiliser pour protéger toutes les filles et les femmes de l’Union Européenne”](#) à l’initiative de la présidente et de la vice-présidente de la CLEF, Alyssa Ahrabare, publiée dans le Huffingtonpost.

Cette tribune est une lettre ouverte au Président de la République pour appeler la France à protéger les droits des femmes en Europe.

« Nous appelons la France à devenir le porte-parole des droits des filles et des femmes. Nous avons besoin de la France pour avancer dans le chemin tortueux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. »

13 juillet 2023 : Communiqué de presse [“Droits des femmes en Europe : les États membres refusent la criminalisation du viol”](#), co-écrit par la CLEF, Osez le Féminisme, le Réseau européen des femmes migrantes, l’Assemblée des femmes et CAP international.

Mardi 5 septembre 2023 : Mardi de la CLEF #27, **“Protéger les femmes et les filles en Europe : la directive européenne relative à la lutte contre les violences faites aux femmes”**

[Replay](#)

Cette conférence a été l’occasion d’aborder le rôle essentiel de la société civile dans le processus d’adoption de la directive européenne sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique, ainsi que la procédure et les étapes de la négociation d’un tel texte entre les différentes institutions européennes.

→ Alyssa Ahrabare, vice-présidente de la CLEF et chargée de plaidoyer au Réseau européen des femmes migrantes

→ Héma Sibi, chargée de plaidoyer de CAP International

→ Céline Thiebault-Martinez, Présidente de la CLEF

❖ Plaidoyer pour l’abolition de la prostitution

En tant que coordination d’associations abolitionnistes, la CLEF s’est engagée pour rappeler la loi française du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

13 avril 2023 : pour le 7ème anniversaire de la loi, la CLEF a publié et fait signer une tribune dans le Monde [“7 ans de la loi pour l’abolition de la prostitution : L’Etat doit s’engager pleinement pour l’égalité et la justice”](#). Alors que la prostitution est de plus en plus banalisée au sein du débat public, cette tribune réclame davantage de moyens pour faire appliquer la législation et lutter contre le système prostitutionnel.

« Il n’y a pas de liberté ni de consentement réel dès lors que l’acte sexuel est imposé par l’argent »

Cette tribune est co-écrite par :

- Céline Thiebault-Martinez, Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (la CLEF), présidente ;
- Osez le Féminisme !, Alyssa Ahrabare, porte-parole
- Claire Quidet, Mouvement du Nid, présidente ;
- Yves Scelles, Fondation Scelles, président ;
- Jonathan Machler, Coalition pour l’abolition de la prostitution – CAP international, directeur ;
- Sabine Salmon, Femmes Solidaires, présidente nationale ;
- Laurence Rossignol, Assemblée des Femmes, Vice-présidente du Sénat, présidente de l’Assemblée des femmes ;

Elle a obtenu le soutien d’une centaine de personnalités politiques en France et à l’international.

La tribune s'accompagne d'[un dossier de presse](#) co-écrit par la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), le Mouvement du Nid, Osez le Féminisme!, la Fondation Scelles, CAP international, Femmes Solidaires et l'Assemblée des Femmes.

Au sommaire de ce dossier à destination des journalistes :

1. Tribune des associations féministes abolitionnistes
2. Rappel de ce que recouvre la loi d’abolition de la prostitution ainsi que les chiffres clés de sa mise en œuvre
3. Enjeux terminologiques et lexique : pourquoi la prostitution n’est pas un travail
4. Des témoignages de survivantes de la prostitution ayant été accompagnées dans le cadre de parcours de sortie de la prostitution organisés par nos associations
5. Des témoignages d’anciens acheteurs d’acte sexuel ayant suivi un stage de sensibilisation organisé par nos associations
6. Ressources et événements à venir

3 juin 2023 : “Prostitution : ni un travail, ni du sexe !
Journée de sensibilisation pour l’abolition de la prostitution”

A l’occasion de son Assemblée générale, la CLEF a organisé un **événement majeur portant sur la pédagogie de l’abolition de la prostitution**, le samedi 3 juin au Palais du Luxembourg.

Réunissant des survivantes de la prostitution, des personnalités politiques et des expertes internationales, ce colloque était l’occasion de revenir sur les arguments qui fondent la position abolitionniste de la France.



Composé de deux tables rondes : une portant sur **les offensives en France et dans le monde contre l'abolition de la prostitution et les abolitionnistes**, et une seconde abordant le concept du “travail du sexe”, une **dangereuse illusion qui nie la violence et l'exploitation qu'est la prostitution**. Ces échanges ont permis de sensibiliser davantage les participant·es à la réalité méconnue et violente des personnes victimes de la prostitution.

L'ouverture de l'événement par Laurence Rossignol, vice-présidente du Sénat, ainsi que l'intérêt de nombreuses personnalités politiques à l'égard de ce colloque, témoignent de l'importance que revêt ce sujet dans l'agenda politique, pour faire face à l'émergence d'un discours de promotion et de glamourisation de la prostitution.

PROGRAMME	
9h00 Accueil 9h20 DISCOURS D'ACCUEIL Céline Thiebault-Martinez Présidente de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes 9h30 GRANDE TEMOIN Laurence Rossignol Vice-Présidente du Sénat	10h00 TABLE RONDE 1 Les offensives en France et dans le monde contre l'abolition de la prostitution et les abolitionnistes • Hélène Bidard Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire • Taina Bien-Aimé Directrice exécutive de la Coalition contre la Traite des Femmes (CATW) • Claire Ouidet Présidente du Mouvement du Nid • Alexia Fafara Responsable de plaidoyer au Lobby Européen des Femmes
	11h00 Pause 11h15 TABLE RONDE 2 Le concept du “travail du sexe”, une dangereuse illusion qui nie la violence et l'exploitation qu'est la prostitution • Sabine Reynosa Membre du collectif “Femmes Mixité” de la CGT • Noura Raad Avocate, Co-Présidente du Réseau Européen des Femmes Migrantes • Alyssa Ahrabare Porte-parole d'Osez le Féminisme! • Candida Alves Survivante de la prostitution • Alexine Solis Survivante de la prostitution
	12h15 LANCEMENT OFFICIEL DE LA TASKFORCE Céline Thiebault-Martinez Présidente de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes 13h00 DEJEUNER* Rendez-vous à la Cité Audacieuse 9 rue de Vaugirard (5 minutes à pied) 14h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE* 17h00 Fin de l'événement
  *Associations de la CLEF uniquement	

Lancement de la taskforce

C'est à l'occasion de cette journée que la CLEF a annoncé le lancement d'une **taskforce** sur la pédagogie de l'abolition visant à reprendre la bataille culturelle et consolider dans les sphères politiques, médiatiques et auprès du grand public, la reconnaissance de la prostitution comme une violence patriarcale au croisement du sexisme, du racisme et des oppressions de classe.

La taskforce est un **groupe opérationnel** qui vise à échanger régulièrement afin de **conduire rapidement des actions concrètes**. La taskforce se réunit une fois toutes les trois semaines et se répartit les tâches à conduire entre-temps.

La taskforce est composée d'**associations féministes**, membres de la CLEF ou non, ayant une activité ou un intérêt particulier concernant le système prostitutionnel. Afin de garantir des réunions efficaces et opérationnelles, le groupe ne devrait pas excéder une dizaine de participantes.

A ce jour, les associations ayant participé à une ou plusieurs réunions de la taskforce sont : **le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles, CAP International, l'Amicale du Nid, la Fédération Nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles, Femmes pour le Dire Femmes pour agir (FDFA), Osez le Féminisme, Femmes solidaires, Equipe d'Action contre le proxénétisme (EACP).**

La taskforce agit en ciblant **2 cibles principales dans un premier temps : les politiques et les médias**. Dans un deuxième temps, le grand public et les acteurs du mouvement social pourraient constituer des cibles pertinentes

Les actions déjà réalisées à ce jour :

- Constitution d'un groupe opérationnel
- 13 avril 2023 : publication d'une tribune pour le 7ème anniversaire de la loi de 2016
- avec diffusion d'un dossier de presse aux journalistes pour les sensibiliser aux résultats de la loi et aux enjeux terminologiques.
- Interpellation des eurodéputés Renew à propos de leur position sur le projet de directive européenne sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

31 août 2023 : la CLEF a également publié un [communiqué de presse](#) à la suite de la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a validé la recevabilité du recours de Médecins du monde contre la loi de 2016. Le communiqué a été signé par plusieurs associations abolitionnistes françaises et européennes.

Pénalisation des clients prostitueurs : La Cour européenne des droits de l'homme va-t-elle abandonner les dizaines de milliers de personnes prostituées pour qui la pénalisation des clients est une avancée considérable ?

14 septembre 2023 : Communiqué de presse "[Le Parlement européen reconnaît la prostitution comme une violence contre les femmes](#)"

Après la mobilisation collective des associations membres du Brussel's Call - dont la CLEF fait partie - le Parlement européen vote en faveur d'une résolution qui reconnaît la prostitution comme une violence. C'est une victoire pour les associations abolitionnistes européennes qui se sont largement mobilisées en portant un plaidoyer commun.

Octobre 2023 : [Dossier argumentaire sur l'assistance sexuelle](#).

Ce dossier argumentaire est co-écrit par la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) et l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA). Il vise à compiler des **arguments contre la pratique de l'assistanat sexuel, qui est une forme de prostitution**, et à ce titre interdit en France. Le dossier dresse également une analyse comparative de plusieurs pays sur ce sujet.

27 novembre 2023 : **Rassemblement devant la Cour Européenne des droits de l'Homme pour la non-marchandisation des femmes et des filles à Strasbourg**

Alors que la loi française visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel est mise en cause devant la Cour européenne des droits de l'Homme, les organisations féministes, de terrain et de survivantes françaises et européennes, souhaitons réaffirmer haut et fort l'importance du principe de non-marchandisation des femmes et des filles et la nécessité de la pénalisation des clients proxénètes à cette fin.

❖ Pornographie

5 avril 2023 : Webinaire “**Pornographie, l'enfer du décor**”

[Replay](#)

Ce webinaire était dispensé en anglais à destination du Lobby Européen des Femmes et de nos partenaires européens pour les informer sur les avancées en France en matière de lutte contre la pornocriminalité.

- **Alyssa Ahrabare**, porte-parole de Osez le féminisme! : Introduction aux dangers de la pornographie : violations des droits humains et conséquences dans le monde
- **Laurence Rossignol**, Sénatrice, Présidente de l'Assemblée des femmes et co-rapporteuse du rapport : Présentation du rapport sénatorial sur l'industrie pornographique : "Pornographie, l'enfer du décor"
- **Ursula Le Menn**, experte juridique et porte-parole de Osez le féminisme! : Exposition de la situation en France : deux cas d'étude
- **Céline Thiebault-Martinez**, Présidente de la CLEF : Projections pour la suite : recommandations de politiques et éducation sexuelle féministe
- Discours de clôture, **Dina Vardaramatou**, Secrétaire Générale du Lobby Européen des Femmes

6 mars 2023 : le thème de la CSW 67 portait sur les nouvelles technologies et le digital comme vecteur d'égalité et d'émancipation des femmes. La CLEF a décidé d'aborder **les enjeux de la cyberpornographie et de présenter les travaux des féministes et les avancées en France sur le sujet** (ex. rapport du Sénat "Pornographie, l'enfer du décor" ; procès contre l'industrie pornographique menée par Osez le féminisme!)

Side event

« Répondre aux enjeux globaux de la pornographie »

- Gail Dines, professeure émérite de sociologie et d'étude féministe, auteur de “Pornland” et fondatrice de Culture Reframed
- Taina Bien-Aimé, directrice exécutive de la coalition contre la traite des femmes
- Tatiana Kotlyarenko, experte de la lutte contre la traite humaine à l'OCDE
- Alyssa Ahrabare, juriste et porte-parole d'Osez le féminisme!
- Modéré par Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF

❖ **GPA** : un travail de plaidoyer aux côtés de la CIAMS

En 2023, la Clef a signé la pétition émise par la CIAMS contre les principes de Vérone et les travaux de la HCCH (Conférence de la Haye de droit international privé)

La Clef a signé la pétition émise par la CIAMS contre les principes de Vérone et les travaux de la HCCH (Conférence de la Haye de droit international privé)

13 novembre 2023 : **la CLEF soutient le rassemblement organisé par la CIAMS** (Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution) **devant la conférence de La Haye contre la Gestation pour autrui (GPA).**

La **Conférence de la Haye de droit international privé** est une organisation intergouvernementale qui a pour but l'harmonisation des règles de droit international privé au niveau mondial. Elle élabore actuellement un **projet de convention internationale concernant la filiation dans le contexte de la maternité de substitution**. L'aboutissement de ces travaux, prévu à horizon 2024-2025, serait redoutable : en encadrant la GPA, ce texte reviendrait à légitimer cette pratique au niveau mondial. Plutôt que d'interdire la GPA, cette future convention normaliserait l'exploitation des femmes pour leurs capacités reproductrices.

Dans leur **appel à stopper toute initiative visant à organiser la GPA**, que la CLEF a signé, la CIAMS et d'autres organisations féministes demandent aux États de désapprouver ce projet de convention et de continuer de lutter pour l'abolition de la GPA, qui doit être reconnue comme un crime de violence à l'égard des femmes. Toutes les demandes et informations complémentaires sont disponibles sur [le site de la CIAMS](#).

Les points saillants de l'activité de la CIAMS en 2023

- > Un travail de plaidoyer important auprès pour que la question de la GPA soit traitée d'un point de vue féministe (CSW, Agences onusiennes, HCCH Conférence de la Haye de droit international privé...)
- > La participation à des événements clefs pour y faire entendre la voix abolitionniste (NY (CSW 67), Argentine (III Forum mondial des droits humains), RU (Filia à Glasgow), Italie, Espagne ...)
- > La volonté de porter la question de l'abolition dans les tentatives de réglementer la GPA (Géorgie, Ukraine)

Les souhaits de la CIAMS

Face à la pression incroyable pour ouvrir à la GPA (France, Espagne, Belgique, Allemagne, Thaïlande, Taiwan ...), la CIAMS a besoin de l'appui des organisations féministes et en faveur des droits humains pour persévérer dans ce combat qui concerne toutes les femmes et tous les enfants. En effet, rendre la GPA socialement acceptable signifie, à terme, que toute femme peut être exploitée à des fins reproductives pour assouvir le désir de tiers de se procurer un enfant érigé en "droit à l'enfant" et que tout enfant peut être acheté ou vendu.

❖ **Lutte contre les violences faites aux enfants**

En 2023, la CLEF s'est mobilisée pour le maintien de la CIIVISE, la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants.

20 juillet 2023 : la CLEF signe le communiqué de presse [“Chape de plomb en vue sur les violences sexuelles sur les enfants”](#), à l’initiative de la Fondation des Femmes.

90 personnalités et associations, actrices et acteurs de la lutte contre les violences faites aux enfants et aux femmes, **alertent sur le risque de deux graves reculs à venir en ce qui concerne la protection des enfants victimes et de leur parole.**

24 juillet 2023 : courrier commun en soutien à la CIIVISE à l'attention de Charlotte CAUBEL, Secrétaire d’Etat chargée de l’Enfance, avec le Collectif féministe contre le viol, la Fédération nationale des CIDFF, le Planning familial et la CLEF.

19 octobre 2023 : la CLEF signe la tribune publiée dans Le Monde [Inceste : « Supprimer la Ciivise, c’est renvoyer les victimes au silence et condamner les prochaines »](#)

L’annonce de la suppression de la CIVIISE et de la fin de la mission du juge Edouard Durand a été très mal perçue. Elle est intervenue à un moment où les victimes avaient le sentiment d’être enfin entendues. La CLEF a signé cette tribune collective rejoignant ainsi le CFCV, OLF ou encore Enfance et Partage.

30 octobre 2023 : communiqué de presse [“Pour un acte II de la CIIVISE”](#) rédigé par la CLEF et la Fédération nationale des CIDFF après avoir été reçues par Charlotte Caubel, Secrétaire d’Etat chargée de l’Enfance, au sujet de la CIIVISE.

❖ **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux filles**

15 août 2023 : Tribune [“Femmes et réseaux sociaux : L’écho amplifié des oppressions sociétales”](#)
En soutien à Stéphanie Lamy et Marie Peltier victimes de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux.

25 novembre 2023 : [Appel à manifestation](#) – Le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, manifestons contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

29 décembre 2029 : la CLEF signe la [tribune "Affaire Depardieu"](#) de #Metoomedia. Une lettre ouverte au Président de la République qui a pris la défense de Gérard Depardieu alors accusé de multiples agressions et viols.

“Monsieur le président, vos paroles dénie à toutes les femmes victimes de violence le droit à être entendues et crues”

❖ **Lutte contre les féminicides**

Mardi 7 février 2023 – Mardi de la CLEF #22, « **On ne naît pas femme mais on en meurt** » - **Les féminicides**

[Replay](#)

Du sexisme ordinaire au féminicide : un continuum de violences contre les femmes. Cinq ans après #MeToo et trois ans après le Grenelle des violences conjugales, où en est-on dans la lutte contre les violences faites aux femmes ?

→ Carlotta Gradin, Vice-Présidente Plaidoyer d’ONU Femmes France

- Elisabeth Richard, Directrice des relations avec la Société Civile ENGIE – Membre du Haut Conseil à l'Egalité
- Emmanuelle Rivier, avocate au Barreau de Paris
- Une militante, au collectif Féminicides par compagnons ou ex
- Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF

Plaidoyer européen et international de la CLEF

Participation aux mécanismes institutionnels internationaux

❖ CSW 67 - la 67ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW 67)

Du 4 au 10 mars 2023 : La CLEF était présente à la 67ème édition de la CSW (Commission de la condition de la femme) en mars 2023, sur le thème "**Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles**".

6 mars 2023 : la CLEF a animé **un side event portant sur les enjeux de la cyberpornographie**. L'événement était hébergé par la représentation permanente de l'Organisation internationale pour la Francophonie, avec le soutien du Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes (FR-EFH). Nous avons accueilli une soixantaine de participant·es au total en ligne et en visioconférence.

« Répondre aux enjeux globaux de la pornographie »

- Gail Dines, professeure émérite de sociologie et d'étude féministe, auteur de "Pornland" et fondatrice de Culture Reframed
- Taina Bien-Aimé, directrice exécutive de la coalition contre la traite des femmes
- Tatiana Kotlyarenko, experte de la lutte contre la traite humaine à l'OCDE
- Alyssa Ahrabare, juriste et porte-parole d'Osez le féminisme!
- Modéré par Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF

Autres activités réalisées :

- La CLEF a été associé aux négociations des conclusions agréées ;
- La CLEF a assisté aux réunions officielles de la CSW, à la cérémonie du 8 mars ;
- Participation au petit déjeuner de la Représentation permanente de la France à l'ONU (RP) et rencontre de la délégation française en charge des négociations ;
- Organisation d'un Mardi de la CLEF le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes sur la diplomatie féministe et les enjeux de la participation de la société civile à la CSW avec l'Ambassadrice Delphine O, Jocelyne Adriant-Mebtoul (HCE), Céline Mas (ONU Femme France), Mounia Chadi (RF-EFH) ;

- Renforcement de notre partenariat avec le Réseau francophone pour l'égalité femmes-hommes, organisme membre de l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- Rencontre des associations abolitionnistes européennes ;
- Rencontre avec des expertes de la lutte contre la cyberpornographie et l'exploitation sexuelle des femmes ;
- Intervention de la vice-présidente de la CLEF dans les side event de la Suède et de la République Tchèque sur les dangers et enjeux de la cyberpornographie.

❖ **CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

Recommandation générale 40

Février 2023 : la CLEF a fait une contribution écrite et une intervention orale devant les expert·es du Comité CEDAW dans le cadre de la recommandation générale 40 sur la participation des femmes en politique.

Examen de la France par le comité CEDAW

Septembre 2023 : La CLEF a rendu un [rapport alternatif](#) dans le cadre de l'examen de la France, co-rédigé avec plusieurs associations : la CLEF, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA), Olympe, Réussir l'égalité femmes-hommes (REFH), la Fondation des Femmes, Handi Femme Epanouie, Osez le féminisme.

Partie 1 : Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

- I. Lutte contre les violences
- II. Les droits des femmes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile
- III. Lutte contre la traite des êtres humains, la prostitution et le proxénétisme

Partie 2 : Lutte vers l'égalité entre les femmes et les hommes

- I. La participation des femmes à la vie politique et publique
- II. Egalité dans l'accès à l'emploi et autonomisation économique des femmes
- III. Égalité d'accès à l'éducation
- IV. Les droits des femmes handicapées

9 octobre 2023 : la CLEF était présente à la rencontre organisée par Mme. Bérangère Couillard, ministre déléguée chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, qui réunissait des associations féministes. C'était pour la ministre une séance de préparation en vue de l'examen de la France. Elle a répondu aux questions des associations autour de 3 points principaux : les violences sexistes et sexuelles, l'égalité professionnelle, la diplomatie féministe.

16 et 17 octobre 2023 : **Déplacement de la CLEF à Genève pour l'examen de la France par le Comité CEDAW/CEDEF**

Nous avons décidé **d'attirer particulièrement l'attention sur la lutte contre la prostitution et le proxénétisme**. En effet, plusieurs associations réglementaristes ont envoyé des contributions et s'organisent pour être présentes à Genève. La CLEF semble être la seule association abolitionniste à avoir envoyé un rapport alternatif et à se mobiliser. Il est vraiment important de montrer que le discours réglementariste n'est pas le seul discours des associations féministes françaises. **L'objectif de notre déplacement était de faire du [plaidoyer sur l'abolition de la prostitution](#) en demandant une meilleure application de la loi de 2016.**

L'intérêt pour la CLEF d'être présente à Genève, en plus de pouvoir faire du plaidoyer, d'être connue des instances onusiennes, de pousser nos recommandations auprès du comité CEDAW et suivre leur mise en place et nouer des liens avec des alliées.

Contributions et actions réalisées :

- La CLEF s'est notamment **exprimée sur la prostitution des mineur·es**.
- La CLEF a répondu par écrit aux questions sur l'accès à l'emploi des femmes migrantes et les discriminations professionnelles qui touchent les femmes handicapées.
- Échanges avec Ana Pelaez, présidente du comité CEDAW. La CLEF a pu exprimer sa position et ses recommandations concernant l'abolition de la prostitution.
- Rencontre avec Soroptimist International France et la représentante de Soroptimist international à Genève
- Rencontre avec la secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).

La présence de la CLEF dans les réunions internationales est indispensable et nécessaire pour créer et renforcer des contacts, des alliées, et pour montrer que nous sommes présentes et organisées en particulier face au lobby pro sex work. Ils seront toujours présents dans les rencontres internationales, il ne faut pas leur laisser la place et l'espace.

Plaidoyer pour l'abolition de la prostitution au niveau international

❖ Soutien à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes

18 juin 2023 : la CLEF signe une **pétition en soutien à Reem Alsalem, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles**, qui subit des attaques pour ses positions abolitionnistes. La pétition appelle à laisser la rapporteuse spéciale remplir son mandat et à rassembler des soutiens pour l'aider dans son travail.

❖ Soutien à nos alliées abolitionnistes européennes

30 mars 2023 : **soutien au Lobby Suédois des Femmes** avec la signature d'une lettre ouverte au gouvernement Suédois de la part des associations abolitionnistes du monde entier.

Les 28 et 29 mars, la Suède, qui assure la présidence de l'Union européenne, réunissait des ministres, des délégués et des experts européens à Stockholm pour une conférence de deux jours sur la traite des êtres humains. Nous, organisations de femmes de différents pays, saluons la promesse du gouvernement

suédois d'intensifier le travail de prévention et de lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la Suède.

27 avril 2023 : **soutien au Lobby Norvégien des Femmes** avec la signature d'une pétition "Les femmes et les filles ne sont pas à vendre : non à la dépénalisation du commerce du sexe en Norvège !"

21 septembre 2023 : **soutien aux organisations de survivantes de Malte** avec la signature d'un communiqué de presse qui appelle le gouvernement maltais à adopter le modèle abolitionniste pour protéger les femmes et les filles de la prostitution.

❖ Brussel's Call

La CLEF est membre du Brussel's Call - une coalition coordonnée par le Lobby Européen des Femmes rassemblant plus d'une centaine d'organisations abolitionnistes européennes qui militent ensemble pour une Europe libre d'exploitation sexuelle.

La CLEF participe activement au plaidoyer du Brussel's Call en répondant aux appels à mobilisation. Exemple : mobilisation pour appeler les eurodéputé.es à voter en faveur de la résolution reconnaissant la prostitution comme une violence.

Vers une diplomatie féministe

❖ Mardi de la CLEF

Mercredi 8 mars 2023 – Mardi de la CLEF #23, "**Pourquoi les féministes du monde ont-elles besoin de la diplomatie féministe française ?**"

[Replay](#)

Pour le 8 mars – journée internationale des droits des femmes – la CLEF était à New York, à la 67ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW 67). C'était l'occasion de présenter les objectifs et enjeux de la CSW, le principal organe de décision onusien exclusivement dédié à la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Profitant de cette rencontre internationale, nous avons abordé l'importance de la diplomatie féministe de la France pour les femmes de ce monde.

→ *Delphine O, diplomate française et ambassadrice Forum Génération Egalité*

→ *Jocelyne Adriant-Mebtoul, co-présidente de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », du Haut Conseil à l'Egalité*

→ *Mounia Chadi, chargée de programme en droit des femmes à L'AQOCI*

→ *Céline Mas, présidente de ONU Femmes France*

→ *Mireille Clapot, députée française co-rapporteuse du rapport parlementaire sur la place des droits des femmes dans la diplomatie française (2018)*

→ *Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF*

Mardi 3 octobre 2023 : Mardi de la CLEF #28, "**La diplomatie féministe - présentation du rapport 2023 du Haut Conseil à l'Egalité 'Diplomatie féministe : passer aux actes'**"

[Replay](#)

Comment le rapport du HCE évalue-t-il la stratégie de diplomatie féministe de la France ? Quelles conclusions peut-on en tirer ? Qu'en est-il de l'avenir de la diplomatie féministe française ?

Cette conférence était l'occasion pour les deux co-président·es de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE) de présenter leur rapport sur la diplomatie féministe de la France.

→ *Jocelyne Adriant-Mebtoul, présidente d'honneur de la CLEF, présidente et fondatrice de l'association Femmes du Monde et Réciproquement (FMR) et co-présidente de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE)*

→ *Nicolas Rainaud, responsable du plaidoyer chez Equipop et co-président de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE)*

→ *Modératrice : Véronique Genelle, administratrice de la CLEF*

❖ Consultation

À la suite du lancement du renouvellement de la **Stratégie internationale de la France en matière de diplomatie féministe** le 2 juin 2023, le Pôle genre, éducation, enfance et jeunesse de la Direction Générale de la Mondialisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères organise des réunions de plusieurs groupes de travail afin de préparer et d'écrire la nouvelle stratégie internationale de la France en matière de diplomatie féministe.

La CLEF a participé aux réunions de plusieurs groupes de travail : définition de la diplomatie féministe ; activistes féministes.

LA VISIBILITÉ DE LA CLEF EN 2023

Les Mardis de la CLEF

❖ 9 Mardis de la CLEF organisés en 2023

Mardi 10 janvier 2023 : Mardi de la CLEF #21 **“Les femmes dans les métiers de l’accompagnement”**

[Replay](#)

Mise en lumière des femmes, nombreuses, qui exercent les métiers de l’accompagnement, dits du “CARE”. C’était l’occasion d’aborder des enjeux de précarité des femmes, de répartition genrée des rôles et métiers et de la valeur des métiers dits féminins dans la société.

→ *Brigitte Grésy, Secrétaire générale du Conseil supérieur de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

→ *Aude Boisseuil, déléguée générale de la Fédération européenne des Emplois de la Famille (EFFE)*

→ *Dafna Mouchenik, directrice et fondatrice de LogiVitae*

→ *Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF*

Mardi 7 février 2023 – Mardi de la CLEF #22, **« On ne naît pas femme mais on en meurt » - Les féminicides**

[Replay](#)

Du sexisme ordinaire au féminicide : un continuum de violences contre les femmes. Cinq ans après #MeToo et trois ans après le Grenelle des violences conjugales, où en est-on dans la lutte contre les violences faites aux femmes ?

→ *Carlotta Gradin, Vice-Présidente Plaidoyer d’ONU Femmes France*

→ *Elisabeth Richard, Directrice des relations avec la Société Civile ENGIE – Membre du Haut Conseil à l’Egalité*

→ *Emmanuelle Rivier, avocate au Barreau de Paris*

→ *Une militante, au collectif Féminicides par compagnons ou ex*

→ *Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF*

Mercredi 8 mars 2023 – Mardi de la CLEF #23, **“Pourquoi les féministes du monde ont-elles besoin de la diplomatie féministe française ?”**

[Replay](#)

Pour le 8 mars – journée internationale des droits des femmes – la CLEF était à New York, à la 67ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW 67). C’était l’occasion de présenter les objectifs et enjeux de la CSW, le principal organe de décision onusien exclusivement dédié à la promotion des droits des femmes et de l’égalité entre les femmes et les hommes. Profitant de cette rencontre internationale, nous avons abordé l’importance de la diplomatie féministe de la France pour les femmes de ce monde.

→ *Delphine O, diplomate française et ambassadrice Forum Génération Egalité*

→ *Jocelyne Adriant-Mebtoul, Vice-Présidente de la Commission Enjeux européens et internationaux du Haut Conseil à l’Egalité*

→ *Mounia Chadi, Chargée de programme en droit des femmes à L'AQOCI*

- *Céline Mas, Présidente de ONU Femmes France*
- *Mireille Clapot, députée française co-rapporteuse du rapport parlementaire sur la place des droits des femmes dans la diplomatie française (2018)*
- *Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF*

Mardi 4 avril 2023 : Mardi de la CLEF #24, “Les femmes en politique : entre égalité réelle et égalité arithmétique”

[Replay](#)

Malgré une politique volontariste, les femmes sont toujours victimes d’une sous-représentation dans les instances politiques. Même quand elles parviennent à accéder au pouvoir, elles doivent naviguer à travers un monde sexiste et violent. Par ailleurs, les inégalités d’accès à la politique et le sexisme en politique constituent des freins à la mise en œuvre de politiques publiques justes, efficaces et inclusives. Quelles sont les origines et les manifestations de ces violences et comment les adresser ?

- *Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l’égalité entre les femmes et les hommes*
- *Mathilde Viot, militante et autrice de “L’homme politique, moi j’en fais du compost”*
- *Grâce Mpondo, fondatrice de Handi Femme Epanouie*
- *Véronique Genelle de “Elles aussi”*
- *Céline Thiebault-Martinez, présidente de la CLEF*

Mercredi 24 mai 2023 : Mardi de la CLEF #25 : « Parcours de femmes défenseuses des droits »

[Replay](#)

La CLEF et l’association D’Egal à Egale se sont réunies pour proposer un Mardi de la CLEF exceptionnel et très particulier, réunissant quatre lauréates de l’Initiative Marianne. Ces femmes défenseuses des droits nous racontent leur parcours.

- *Asma Darwish, originaire du Bahreïn*
- *Estelle Ewouli Lobe, originaire du Cameroun*
- *Safina Virani, originaire d'Ouganda*
- *Anna, originaire d'Europe de l'Est*
- *Modéré par Céline Thiebault-Martinez, Présidente de la CLEF*
- *Avec Léa Robert, fondatrice et présidente d'Egal à Egale*

Mardi 5 septembre 2023 : Mardi de la CLEF #27, “Protéger les femmes et les filles en Europe : la directive européenne relative à la lutte contre les violences faites aux femmes”

[Replay](#)

Cette conférence a été l’occasion d’aborder le rôle essentiel de la société civile dans le processus d’adoption de la directive européenne sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique, ainsi que la procédure et les étapes de la négociation d’un tel texte entre les différentes institutions européennes.

- *Alyssa Ahrabare, vice présidente de la CLEF et chargée de plaider au Réseau européen des femmes migrantes*
- *Héma Sibi, chargée de plaider de CAP International*
- *Céline Thiebault-Martinez, Présidente de la CLEF*

Mardi 3 octobre 2023 : Mardi de la CLEF #28, “La diplomatie féministe - présentation du rapport 2023 du Haut Conseil à l’Egalité ‘Diplomatie féministe : passer aux actes’”

[Replay](#)

Comment le rapport du HCE évalue-t-il la stratégie de diplomatie féministe de la France ? Quelles conclusions peut-on en tirer ? Qu'en est-il de l'avenir de la diplomatie féministe française ?

Cette conférence était l'occasion pour les deux co-président·es de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE) de présenter leur rapport sur la diplomatie féministe de la France.

→ *Jocelyne Adriant-Mebtoul, présidente d'honneur de la CLEF, présidente et fondatrice de l'association Femmes du Monde et Réciproquement (FMR) et co-présidentes de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE)*

→ *Nicolas Rainaud, responsable du plaidoyer chez Equipop et co-président de la Commission « Diplomatie féministe, enjeux européens et internationaux », Haut Conseil à l'Égalité (HCE)*

→ *Modératrice : Véronique Genelle, administratrice de la CLEF*

Mardi 7 novembre 2023 : Mardi de la CLEF #29, “Connaissez-vous vraiment les femmes des Outre-mer ?”

[Replay](#)

Quelle présentation construire des femmes des Outre-Mer de différentes générations, de leurs aspirations, envies et besoins ? Quels sont les défis qu'elles ont à relever ? Quelles avancées ont été obtenues ces dernières années ?

En partenariat avec l'association Femmes au-delà des Mers, la CLEF a réuni plusieurs intervenantes spécialistes des territoires ultramarins.

→ *Gisèle Bourquin, présidente de Femmes au-delà des Mers*

→ *Dominique Urbino, journaliste-chroniqueuse et écrivaine*

→ *Lamia Mounavaraly, co-fondatrice de l'association Aujourd'hui Les Citoyennes*

→ *Sarah Mantah, membre de l'association Earthship Sisters, spécialiste égalité femmes-hommes France/international, responsable de politiques publiques pour l'Etat français.*

→ *Céline Thiebault-Martinez, Présidente de la CLEF*

Mardi 5 décembre 2023 : Mardi de la CLEF #30, “En l'honneur d'Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta - pionnières et héroïnes de la Déclaration universelle des droits dites de l'homme”

[Replay](#)

En partenariat avec l'association Femmes Monde et la Commission nationale française pour l'UNESCO, cette conférence était un femmage aux femmes pionnières de la DUDH et l'occasion de parler des femmes dans la diplomatie hier et aujourd'hui.

→ *Delphine O, ambassadrice et Secrétaire générale du Forum Génération Egalité*

→ *Claudine Monteil, ancienne diplomate et présidente de Femmes Monde*

→ *Julie Marangé, présidente de Feminists in the City.*

→ *Céline Thiebault-Martinez, Présidente de la CLEF*

La revue de presse internationale et féministe

La revue de presse internationale et féministe est une revue des actualités relatives aux droits des femmes partout dans le monde. En 2023, **la CLEF a publié 16 revues de presse**, soit l'équivalent de plus d'une revue de presse par mois. La revue de presse est publiée sous forme d'articles sur le site internet de la CLEF, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Chaque semaine, [la revue de presse](#) est publiée sur le site internet de la CLEF, sur les réseaux sociaux et est également envoyée aux membres et aux abonnés à notre newsletters.

La CLEF sur les réseaux sociaux (à la date du 16/05/2024)

❖ Instagram

1859 followers, + 3,8% par rapport au 15 février 2024.

375 followers gagnés entre 2023 et 2024, +20,1%.

139 posts entre 2023 et 2024.

- Au cours des trois derniers mois le compte a touché 2255 comptes, 60,5% de comptes qui ne nous suivent pas, et 39,5% de comptes qui nous suivent.
- Au cours des trois derniers mois, 320 comptes ont interagi avec notre contenu, dont 70,7% de comptes qui nous suivent, et 29,3% de comptes qui ne nous suivent pas, ce qui constitue une baisse de 22,7% par rapport à la période novembre 2023 et février 2024.

=> Les formats qui marchent le mieux sont les posts en lien avec l'actualité, comme la sortie du rapport du HCE sur l'état du sexisme en France, la présence de la CLEF Place du Trocadéro pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution, ou encore la Nuit des Relais ; mais également les posts Décryptage.

❖ Facebook

3842 comptes nous suivent.

- 319 comptes ont interagi avec notre contenu au cours des trois derniers mois.
- La grande majorité des réactions suscitées par nos contenus sont des commentaires haineux de personnes opposées à l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

❖ LinkedIn

1017 abonnés, +2,2% au cours des 30 derniers jours.

182 followers gagnés entre 2023 et 2024, +17,8%.

- 118 comptes ont vu notre page au cours des 30 derniers jours, soit une baisse de 35,5%.

❖ X (anciennement Twitter)

2353 followers.

- Les posts ont une moyenne de moins de 10 likes.

13 avril 2023 : pour le 7ème anniversaire de la loi, la CLEF a publié et fait signer une tribune dans le Monde [“7 ans de la loi pour l’abolition de la prostitution : L’Etat doit s’engager pleinement pour l’égalité et la justice”](#).

21 avril 2023 : [« La France, si prompte à affirmer conduire une diplomatie féministe, a les moyens d’agir pour elles »](#)

Avec plus de 350 personnalités, et à l’initiative de Najat Vallaud Belkacem, nous avons demandé aux autorités françaises la mise en place d’un programme d’accueil humanitaire d’urgence pour **les femmes Afghanes** qui ont fui au Pakistan ou en Iran.

8 juin 2023 : [“Soutenir le planning familial, n’exige pas que l’on s’abstienne de toute critique”](#) tribune publiée dans le Monde.

7 juillet 2023 : Tribune [“La France doit se mobiliser pour protéger toutes les filles et les femmes de l’Union Européenne”](#) à l’initiative de la présidente et de la vice-présidente de la CLEF, publiée dans le Huffingtonpost.

15 août 2023 : Tribune [“Femmes et réseaux sociaux : L’écho amplifié des oppressions sociétales”](#)
En soutien à Stéphanie Lamy et Marie Peltier victimes de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux.

26 septembre 2023 : [“Violences faites aux femmes : les intentions ne suffisent pas”](#).

La CLEF signe cette tribune publiée dans Médiapart à l’initiative de la Fondation des Femmes à la suite de la publication de leur rapport **“Où est l’argent contre les violences faites aux femmes”**. Nous demandons à l’Etat 2,6 milliard pour lutter contre les violences faites aux femmes.

19 octobre 2023 : la CLEF signe la tribune publiée dans Le Monde [Inceste : « Supprimer la Ciivise, c’est renvoyer les victimes au silence et condamner les prochaines »](#)

7 novembre 2023 : [“En français, le masculin fait l’homme, le dominant, il ne “fait pas le neutre”](#)

La CLEF signe la tribune à l’initiative d’Eliane Viennot pour défendre l’**écriture inclusive** en réaction au discours d’Emmanuel Macron, lors de l’inauguration de la Cité internationale de la langue française à Villers Cotterêts.

29 décembre 2023 : la CLEF signe la [tribune "Affaire Depardieu"](#) de #Metoomedia. Une lettre ouverte au Président de la République qui a pris la défense de Gérard Depardieu alors accusé de multiples agressions et viols.

❖ Podcast

Juin 2023 : Participation de la présidente de la CLEF au podcast **“ECOUTEZ-NOUS BIEN”** - produit par la **Fondation des Femmes** et enregistré au Studio la Poudre à la Cité audacieuse.

ÉPISODE #5 LES MÉTIERS FÉMINISÉES



- **Claire Hédon** la Défenseure des droits
- **Céline Thiebault-Martinez** Présidente de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes et membre de l'Assemblée des femmes.
- **Maître Frédérique Pollet-Rouyer**, Avocate au barreau de Paris spécialisée en droit social, en droit pénal et en droit de la famille.

Les rencontres institutionnelles

7 septembre 2023 : rendez-vous avec plusieurs conseillers et conseillères de la Première Ministre à l'**Élysée** avec CAP international et le Mouvement du Nid pour aborder l'application de la loi d'abolition de la prostitution, particulièrement sur les commissions départementales de lutte contre la prostitution. L'actualité européenne et le vote du Parlement européen sur le rapport Noïchl avaient aussi été l'objet de l'échange.

12 septembre 2023 : Rendez-vous avec **Bérangère Couillard, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes** et de la lutte contre les discriminations. (20 juillet 2023 - 8 janvier 2024)

16 octobre 2023 : rencontre avec **Ana Pelaez, présidente du comité CEDAW**. La CLEF a pu échanger sur ses recommandations concernant l'abolition de la prostitution.

30 octobre 2023 : Rendez-vous avec **Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat chargée de l'enfance** (20 mai 2022 - 11 janvier 2024) pour la défense de la CIIVISE, avec Clémence Pajot de la Fédération nationale des CIDFF.

20 novembre 2023 : La CLEF a participé au **Gala de la Fondation des Femmes** en tant qu'invité d'Engie.

25 novembre 2023 : rencontre avec **Elisabeth Borne, Première Ministre** lors d'un événement à Matignon.

Les interventions universitaires

28 novembre 2023 : intervention de la présidente de la CLEF lors d'un séminaire sur le plaidoyer devant les étudiant·es du Master ONG féministes et relations internationales de la Sorbonne.

Nuit des Relais

18 avril 2023 : la CLEF était présente sur le village associatif et **a animé un stand à l'occasion de la Nuit des Relais** - une course caritative organisée par la Fondation des Femmes pour lever des fonds pour les organisations féministes.

Lors de cette édition de la Nuit des Relais, nous avons testé notre jeu le "Feminist poursuit" - **un quizz sur les droits des femmes en Europe**. Ce format ludique nous a permis de sensibiliser les participant.es à l'état des droits des femmes en Europe et de présenter les actions de la CLEF. Nous avons notamment distribué des tote bags et flyers pour faire connaître la CLEF, ses actions et ses valeurs.

PARTICIPATION DE LA CLEF AUX ACTIONS DU LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES EN 2023

La CLEF est pleinement impliquée dans les instances du Lobby Européen des Femmes (LEF) et a participé aux diverses réunions en 2023.

Assemblée générale

28 avril 2023 : Assemblée générale extraordinaire du LEF (en ligne)

Cette Assemblée générale exceptionnelle a été convoquée pour voter le budget prévisionnel du LEF avant la clôture de l'appel à subvention de la Commission européenne, principal partenaire financier du Lobby.

10 au 11 juin 2023 : Assemblée générale du LEF à Bruxelles

L'Assemblée générale du LEF s'est déroulée sur deux jours à Bruxelles

- ❖ Élection de Michèle Baron-Bradshaw en tant que déléguée de la CLEF au sein du conseil d'administration du LEF et Céline Thiebault-Martinez en tant que suppléante.
- ❖ Adoption de la motion d'urgence proposée par la CLEF et soutenue par 5 membres du LEF (Italie, Malte, Portugal, Bulgarie, Lettonie), "Pas d'apartheid sexuel pour les jeux olympiques"

Rencontres

3 juin 2023 : Intervention d'Alexia Fafara, responsable plaidoyer au LEF sur la table ronde portant sur les offensives en France et dans le monde contre l'abolition de la prostitution et les abolitionnistes à l'occasion de l'évènement de la CLEF "Prostitution : ni un travail, ni du sexe ! Journée de sensibilisation pour l'abolition".

24 novembre 2023 : rencontre avec Irène Rosales, chargée du plaidoyer du LEF autour de la directive européenne sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Elections européennes

Mai 2023 : la CLEF a traduit de l'anglais vers le français le manifeste du LEF en vue des élections européennes de 2024.

MANDATS DE REPRÉSENTATION DE LA CLEF

La CLEF est représentée au sein de plusieurs institutions et associations.

❖ Association Marianne

Représentante de la CLEF : Léa Robert, administratrice de la CLEF, fondatrice de l'association d'Egal à Egal

L'association Marianne a été créée pour faire vivre l'initiative présidentielle Marianne portée par le MEAE (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et la DIAIR (Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés). L'initiative Marianne a accueilli en 2022 la première promotion de quinze lauréates défenseuses des droits humains.

❖ Observatoire des violences du Lobby Européen des Femmes

Représentante de la CLEF : Claire Guiraud, membre de l'Assemblée des femmes.

❖ Ensemble contre le sexisme

Représentante de la CLEF : Sarah Mantah, membre de Femmes au-delà des mers.

En 2023, la CLEF a poursuivi son engagement au sein du collectif ECLS (Ensemble contre le sexisme) en étant représentée par Sarah Mantah au sein du CA de l'association.

❖ Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Représentée au HCEfh pour le mandat 2022-2025 par Jocelyne Adriant-Mebtoul, ancienne présidente de la CLEF (avril 2018- juin 2022) et sa Présidente honoraire, la CLEF siège à la Commission internationale, intitulée “ **Diplomatie féministe, enjeux internationaux et Européens** ”

Jocelyne Adriant-Mebtoul a été nommée, en tant qu'experte *intuitu personae* sur les Droits des femmes à l'international, Co-Présidente de la Commission Diplomatie féministe, enjeux internationaux et européens du HCE.

Cette commission est en charge de l'évaluation de la stratégie « Genre et développement », qui cadre et planifie l'action de la France en matière de droits des femmes en Europe et dans le monde. Elle assure également la promotion de la dynamique française en matière de gender-mainstreaming. Elle produit des rapports thématiques et contribue au plaidoyer international - Plaidoyer pour la Présidence française de l'Union européenne, pour une Europe féministe, participation à la Commission de la condition des femmes de l'Organisation des Nations Unies (Commission on status of Women/CSW), etc.

Dans ce cadre, la commission a élaboré un [rapport d'évaluation de la Stratégie 'Genre et développement'](#) sur la mise en œuvre de l'égalité FH dans la politique extérieure de la France en 2023. Ce rapport a nécessité plus de 30 auditions et la compilation de très nombreux documents, issus des ministères concernés par la politique internationale de la France, du monde de la recherche et de la société civile.

Le HCE a ainsi pu indiquer trois axes prioritaires à renforcer :

- Premièrement définir clairement la diplomatie féministe à la française ;
- Deuxièmement assumer cette politique au plus haut niveau de l'Etat afin que l'ensemble des acteurs et actrices de l'Etat se l'approprie ;
- Troisièmement financer cette politique ambitieuse et qui se doit d'être exemplaire au niveau européen et international

Il en a proposé une définition dans le rapport remis aux deux ministres des Affaires étrangères et des Droits des femmes le 3 juillet 2023. La voici :

“La diplomatie féministe est la politique d’un État qui place, au cœur de son action extérieure, l’égalité entre les femmes et les hommes, les droits des femmes, la solidarité avec toutes les femmes dont les droits fondamentaux sont bafoués dans quelque pays que ce soit, la liberté et la lutte pour l’abolition du patriarcat. Et ce, dans l’ensemble de ses dimensions : droits humains, défense et sécurité, climat et environnement, développement, commerce, économie, numérique, culture, éducation, influence, etc....”

Depuis, la rentrée 2023, la Commission internationale travaille sur la thématique **Femmes et conflits** à travers l'évaluation intermédiaire du 3ème Plan national d'action sur Femmes, Paix et sécurité (2021-2025). Il s'agit pour la première fois d'une co-évaluation HCE/CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme)

Le rapport est finalisé depuis début mai et en relecture, avant vote par l'ensemble des membres des deux institutions puis remise officielle aux ministres en charge des Affaires étrangères et des Droits des femmes, en principe avant l'été. Le rapport étant de ce fait sous embargo, son contenu ne peut être dévoilé.

On peut néanmoins dire que l'accent devrait être mis sur la lutte contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et sur la participation des femmes aux tables de négociation et de décision..

FONCTIONNEMENT DE LA CLEF

INSTANCES DIRIGEANTES

ÉLUES EN JUIN 2022

Membres du Conseil d'administration et du Bureau

- **Jocelyne Adriant-Mebtoul**, Femmes du Monde et Réciproquement, administratrice
- **Alyssa Ahrabare**, Osez le féminisme !, Vice-présidente en charge de la lutte contre les violences, les droits sexuels et reproductifs, et l'accès aux droits et à la justice
- **Michèle Baron-Bradshaw**, Ligue du droit international des femmes, Déléguée au LEF
- **Françoise Bellot**, Collectif Féministe Contre le Viol, administratrice
- **Nicole Chartier**, Association pour le Développement des Initiatives Economiques par les Femmes, administratrice
- **Monique Dental**, Réseau féministe « Ruptures », Experte référente.
- **Claire Desaint**, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, administratrice
- **Marie-Josèphe Devillers**, Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution (CIAMS), administratrice
- **Véronique Genelle**, Elles aussi, administratrice
- **Gwendoline Lefebvre**, Femmes solidaires, Déléguée au LEF (jusqu'en juin 2023)
- **Martine Lévy**, Forum Femmes Méditerranée, Experte référente
- **Grâce Mpondo**, Handi Femmes Épanouies, Trésorière adjointe,
- **Fatimatou Ndiaye**, Biodiversity for Peace, Secrétaire générale adjointe
- **Elodie Paola Palombi**, BPW, Vice-présidente en charge du numérique, de l'autonomisation financière et économique, du leadership et de l'empowerment,
- **Noura Raad**, Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution (CIAMS), Déléguée au LEF adjointe (jusqu'en juin 2023)
- **Léa Robert**, D'Egal à Egale, administratrice
- **Adama Sira Le-Blay**, Olympe, Trésorière,
- **Jacqueline Spire**, Valeurs de femmes, administratrice
- **Isabelle Steyer**, Les échappées belles, administratrice
- **Céline Thiebault Martinez**, Assemblée des Femmes, Présidente

CALENDRIER DES RÉUNIONS STATUTAIRES

Les instances :

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue au Sénat, le samedi 3 juin 2023.

Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2023 :

- Jeudi 2 février 2023
- Jeudi 13 avril 2023
- Lundi 22 mai 2023
- Jeudi 29 juin 2023
- Samedi 16 septembre 2023
- Samedi 2 décembre 2023

Réunions de bureau :

Notre bureau s'est réuni une à deux fois par mois au cours de l'année. Nos bureaux se sont tenus aux dates suivantes :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| • Le 23 janvier 2023 | • Le 5 juin 2023 |
| • Le 30 janvier 2023 | • Le 19 juin 2023 |
| • Le 13 février 2023 | • Le 3 juillet 2023 |
| • Le 27 février 2023 | • Le 17 juillet 2023 |
| • Le 13 mars 2023 | • Le 31 juillet 2023 |
| • Le 27 mars 2023 | • Le 14 août 2023 |
| • Le 10 avril 2023 | • Le 28 août 2023 |
| • Le 24 avril 2023 | • Le 29 novembre 2023 |
| • Le 8 mai 2023 | |

RESSOURCES DE LA CLEF

Ressources humaines

Directrice - CDI en mai 2023 - Mathilde Lathuilière

- ❖ Il a été décidé de faire évoluer le poste de Chargée de mission en poste de Directrice. La fiche de poste a également évolué pour mettre en valeur les missions réalisées comme la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration ou la gestion de l'équipe opérationnelle.
- ❖ Le contrat est passé d'un contrat à durée déterminée d'un an (CDD) à un contrat à durée indéterminée pour pérenniser les actions de l'association.

Volontaire en service civique :

- ❖ Marie Debard : janvier 2023 - Juillet 2023
- ❖ Hermine de Moissac : juillet 2023 - décembre 2023

Stagiaires :

- ❖ Lou Miloche – de mai à août 2023 (3 mois)
- ❖ Jade Hanesse - de octobre à décembre 2023 (2 mois)

Ressources financières

Subventions

- ❖ SDFE : 30 000 euros (convention pluriannuelle 2022 -2024)
- ❖ Mairie de Paris : 6 000 euros
- ❖ Engie : 6 000 euros
- ❖ Fondation des Femmes : 6 000 euros
- ❖ Ile de France (service civique) : 1 453 euros

Prestations : Lobby Européen des Femmes : 800 euros

Cotisations : 3 320 euros

Bénévolat : 90 000 euros

Ressources en nature

Cité audacieuse - tiers lieu associatif féministe géré par la Fondation des Femmes. Mise à disposition du bureau de la CLEF, de salles de réunion et de l'Agora pour les Mardis de la CLEF.

LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CLEF

1. **ADIEF** (Association pour le Développement des Initiatives Economiques par les Femmes)
2. **AFCJ** (Association Française des Femmes des Carrières Juridiques)
3. **AFFDU** (Association Françaises des Femmes Diplômées des Universités)
4. **Alliance des femmes pour la Démocratie**
5. **Amicale du Nid**
6. **Assemblée des femmes**
7. **Association Ambroise Croizat**
8. **Association Evelyne Encelot**
9. **Association Femmes et Musique**
10. **Association franco-africaine des femmes parisiennes**
11. **Biodiversity for peace**
12. **BPW France (Business and Professional Women)**
13. **Burkina Biiga**
14. **CEFW** (Conseil Européen des Fédérations WIZO)
15. **CFCV** (Collectif Féministe Contre le Viol)
16. **CIAMS** (Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution)
17. **Collectif Actions Solidaires de la Rochelle**
18. **Comité de la jupe**
19. **Comité ONU Femmes France**
20. **Commission Egalité Mouvement Européen**
21. **Conseil des femmes de Polynésie**
22. **CPED** (Conférence Permanente Egalité Diversité)
23. **CQFD Lesbiennes Féministes**
24. **DEFHISS** (Association des Juristes et Entrepreneur.es)
25. **Du Côté des Femmes de Cergy**
26. **Elles Aussi**
27. **ECVF** (Elues contre les violences faites aux femmes)
28. **EACP** (Equipes d'Action Contre le Proxénétisme)
29. **Espace Simone de Beauvoir**
30. **Excision, parlons-en !**
31. **FAIGA**
32. **FDFA** (Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir)
33. **Fédération Pionnières**
34. **FEHDLES** (FH Egalité, Droits, Libertés dans les Eglises et la Société)
35. **Femix Sports**
36. **Femmes à la Une**
37. **Femmes au-delà des mers**
38. **Femmes contre les intégrismes**
39. **Femmes en Devenir**
40. **Femmes ici et ailleurs**
41. **Femmes Leaders Mondiales**
42. **Femmes Monde**
43. **Femmes migrantes debout**
44. **Femmes Solidaires**
45. **Festival International des Films de Femmes de Créteil**
46. **FMR** (Femmes du Monde et Réciproquement)
47. **FNSF** (Fédération Nationale Solidarités Femmes)
48. **Forum Femmes Méditerranée**
49. **GCGFF** (Grand Chapitre Général Féminin de France)
50. **Genre et Ville**

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| 51. H/F IDF | 61. Matrimoine de Paris | 72. Sciences po au féminin |
| 52. Handi Femme Epanouie | 62. Mouvement du Nid | 73. Sénan |
| 53. JUMP | 63. Mouvement Jeunes Femmes | 74. Soroptimist international |
| 54. LDIF (Ligue du Droit International des Femmes) | 64. NEGAR | 75. SOS sexisme |
| 55. Le CAP | 65. OLF ! (Osez Le Féminisme !) | 76. FIT Une femme un toit |
| 56. Les échappées belles | 66. Olympe | 77. UNISAVIE |
| 57. LFID (Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie) | 67. Fondation Otimadia | 78. Valeurs de femmes |
| 58. Libres Mariannes | 68. Parité | 79. WICUR |
| 59. Maison des femmes de Montreuil | 69. RAJFIRE | 80. Womensafe |
| 60. Maison des femmes de Paris | 70. REFH (Réussir l'Egalité Femmes Hommes) | 81. ZERO MACHO |
| | 71. Réseau Féministe Ruptures | 82. Zonta Club |

CONCLUSION

PERSPECTIVES 2024

Ce rapport d'activité met en perspective bon nombre de sujets dont certains ont connu leur aboutissement en 2024.

Cela étant, ils en ont fait naître d'autres : à la fin de l'année 2023, c'est la question du consentement dans la définition pénale du viol qui a pointé son nez, à l'occasion d'une pétition européenne et des discussions sur le projet de directive.

La loi de 2016 vient de franchir une nouvelle étape avec la première stratégie nationale de lutte contre la prostitution présentée par Aurore Bergé et Frédéric Valletoux, Ministre de la Santé, au début du mois de mai. L'ouverture prochaine des Jeux olympiques à Paris constitue en effet, un contexte favorable au développement du proxénétisme. Au niveau européen, et sous notre impulsion, le Lobby Européen des Femmes est déterminé à porter une voix abolitionniste claire dépassant le cadre du Brussel's Call.

Les violences en ligne arrivent peu à peu sur le devant de la scène, se matérialisant par une prise de conscience lente mais certaine. La nécessité d'aboutir sur ce sujet est primordiale pour garantir la protection des jeunes filles et de leur corps.

De manière générale, nous avons à convaincre que notre corps n'est pas une marchandise : jamais, nulle part, qu'il que nous soyons et aussi parfois, quelle que soit notre volonté. Nous ne pouvons en effet tolérer qu'au nom de notre liberté, notre corps puisse se transformer en bien marchand : pour pratiquer la prostitution ou la gestation pour autrui par exemple. Cette liberté, qu'on nous vend comme notre liberté de femme, n'est en fait qu'un droit de nous exploiter, donné à des puissants et à des plus forts.

Comme nos mères, et celles qui nous ont précédées, nous poursuivrons ce combat parce qu'il est nécessaire pour nos filles. Nous sommes fortes et fières. Nous sommes féministes et en colère !